

**Certificat d'approbation C.E.E. de modèles
n° F-06-G-1545 du 27 octobre 2006**

**Organisme désigné par
le ministère chargé de l'industrie
par décision du 22 août 2001**

DDC/22/F013048-D16

**Compteurs d'eau froide ACTARIS
modèles WE xxx, WEN xxx, WEG xxx**

Le présent certificat est établi en application de la directive 71/316/C.E.E. du 26 juillet 1971 modifiée par la directive 83/575/C.E.E. du 26 octobre 1983 relative aux dispositions communes aux instruments de mesurage et aux méthodes de contrôle métrologique, de la directive 75/33/C.E.E. du 17 décembre 1974 concernant le rapprochement des législations des Etats membres relatives aux compteurs d'eau froide, du décret n° 73-788 du 4 août 1973 modifié par le décret n° 84-1107 du 6 décembre 1984 portant application des prescriptions de la Communauté économique européenne relatives aux dispositions communes aux instruments de mesurage et aux méthodes de contrôle métrologique et du décret n° 76-130 du 29 janvier 1976 réglementant la catégorie d'instruments de mesure : compteurs d'eau froide.

FABRICANTS :

ACTARIS – 9, rue Ampère – 71031 MÂCON – France,

ACTARIS – 11, bouvard Pasteur – 67500 HAGUENAU – France,

ACTARIS – Strada Valcossera, 16 – 14100 ASTI – Italie,

ACTARIS – Postfach 1161 – D-23751 OLDENBOURG IN HOLSTEIN – Allemagne,

ACTARIS – Vial Norte, 5 – 08170 MONTORMÈS DEL VALLÈS (BARCELONA) – Espagne.

DEMANDEUR :

ACTARIS – 11, bouvard Pasteur – 67500 HAGUENAU – France.

OBJET :

Le présent certificat complète les certificats d'approbations C.E.E. de modèle n° F-02-G-071 du 5 juillet 2002, n° F-02-G-126 du 26 août 2002, n° F-03-G-171 du 7 mai 2003 et n° F-04-G-206 du 15 mars 2004 accordés à la société ACTARIS et relatifs aux modèles WE xxx, WEN xxx, WEG xxx.

CARACTERISTIQUES :

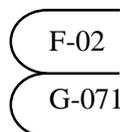
Les compteurs d'eau froide ACTARIS modèles WE xxx, WEN xxx, WEG xxx, faisant l'objet du présent certificat, diffèrent des modèles approuvés par les certificats précités par la possibilité d'utiliser un totalisateur TVM dont les caractéristiques sont les suivantes :

DN	50, 65 , 80, 100, 125	150, 200, 250,300
Type de totalisateur	TVM	TVM
Portée du totalisateur (m ³)	9 999 999	99 999 999
Unité de chiffraison (dm ³)	10	100
Echelon de vérification (dm ³)	2	20

Les autres caractéristiques sont inchangées.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

Le signe d'approbation C.E.E. de modèle figurant sur la plaque d'identification des instruments concernés par le présent certificat est identique à celui fixé par les certificats précités soit :



CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION :

Les conditions particulières de vérification sont inchangées.

DEPOT DE MODELE :

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire national de métrologie et d'essais (LNE) sous la référence DDC/22/F013048-D16 et chez les fabricants.

VALIDITE :

Le présent certificat est valable jusqu'au 5 juillet 2012.

ANNEXE :

Photographies.

Pour le Directeur général

Laurence DAGALLIER
Directrice Développement et Certification

Annexe au certificat n° F-06-G-1545 du 27 octobre 2006

**Compteurs d'eau froide ACTARIS
modèles WE xxx, WEN xxx, WEG xxx**

PHOTOGRAPHIES

A) Photo du nouveau totalisateur des WExx DN 50 à 125 mm



B) Photo du nouveau totalisateur des WExx DN 150 à 300 mm

